



Une vision atlantique et urbaine de l'avenir de l'Europe

*Assemblée générale de la Conférence des Villes de
l'Arc Atlantique*

Déclaration finale - le 29 Avril, 2017

Viana do Castelo

Après un mois de Mars 2017 d'ombre et de lumière sur le projet européen, les villes de l'Arc Atlantique, réunies en Assemblée générale dans la ville de Viana do Castelo, veulent faire parvenir leurs opinions et leurs attentes aux institutions européennes et aux entités locales et régionales des deux côtés de l'Atlantique.

Pour cela, elles rappellent que la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique a été créée en 2000 dans le but de développer un espace de solidarité et de projets entre les autorités locales de l'Arc Atlantique. Aujourd'hui, grâce à ses 20 membres, ce réseau représente près de 400 collectivités locales dans les régions de l'Europe de l'Atlantique.

Coopération entre les villes de l'Atlantique

A un moment où les intérêts individuels semblent avoir préséance sur le collectif, les villes de l'Atlantique veulent rappeler que la solidarité est la base du projet européen et le moteur de la politique internationale. De même, le Forum Urbain Atlantique rappelle que le niveau local est le plus pertinent pour affirmer les liens entre les peuples. Ainsi, les villes de l'Atlantique proposent:

1. Un renforcement de la coopération bilatérale et la mise en réseau avec les villes atlantiques britanniques, à la fois par des jumelages, comme par des projets communs, sans oublier l'effet multiplicateur des associations locales telles que *LGA*, *WLGA* ou *les autorités locales écossaises*.
2. Améliorer la visibilité et l'efficacité de la coopération avec les villes des autres côtés de l'Atlantique, par des actions multilatérales, en accord avec les principes de leurs chartes fondatrices.
3. Accroître la cohésion territoriale en favorisant les échanges et les synergies entre les autorités locales qui composent le réseau, avec un accent particulier sur les relations urbaines-rurales, la dynamique côte-intérieur et la coopération maritime.

Culture et citoyenneté

Les villes atlantiques veulent exprimer leur inquiétude face à l'écart croissant entre les messages du Conseil et de la Commission européenne et les attentes des citoyens. De même, dans le cadre des préparatifs de 2018 comme l'Année européenne du patrimoine culturel, les villes de l'Atlantique ont fait les leurs des principes de cet anniversaire. Elles veulent donc mettre l'accent sur:

4. L'importance essentielle de la réorientation du projet européen vers de nouvelles applications du principe de subsidiarité, où la dimension territoriale et la participation citoyenne ont des échos réalistes, réalisables et réalisés avec la politique européenne.

5. La nécessité de promouvoir et de renforcer l'Initiative citoyenne européenne, de manière à en faire une des bases de la décision communautaire.

6. L'importance des valeurs européennes communes et son reflet dans le patrimoine culturel, matériel et immatériel. Cette transcendance doit inspirer le nouveau projet européen et faciliter l'identification des citoyens avec celui-ci.

7. L'excellence du patrimoine atlantique comme un exemple de solidarité entre les peuples, de créativité génératrice de richesses et d'un « terrain d'entente » pour le développement territorial.

Régénération urbaine et portuaire

Les villes Atlantiques se félicitent du rapport du Comité des régions et ont exprimé leur intention de participer à l'application pratique. C'est en ce sens, qu'ils veulent mettre en évidence:

8. L'absence de réelle continuité territoriale dans les réseaux de transport existants et en cours dans l'Arc Atlantique. Les nouveaux réseaux de transport atlantiques doivent considérer les ports et les villes maritimes et intérieures comme des nœuds macro-régionaux.

9. L'importance de comprendre la ville comme un ensemble économique et social qui détermine la vie des habitants. Ce principe vaut également pour la relation ville-port, et donc les deux aspects ne doivent pas fonctionner séparément.

10. La nécessité de travailler sur la base d'une continuité politique et stratégique, où les trois dimensions de la cohésion (économique, sociale et territoriale) sont combinées et où également les villes exercent un pouvoir réel, émanant de sa légitimité politique.

Brexit et principe de subsidiarité

Les villes atlantiques veulent rappeler aux institutions européennes que l'article 5 du traité de l'UE exige d'inclure activement dans les politiques touchant les territoires aux instances concernées. Dans le cas du Brexit, le Conseil européen ne doit pas oublier le rôle des autorités locales et régionales; ni l'influence sur les espaces de coopération tels que l'Arc Atlantique.

De même, les villes atlantiques veulent insister sur la nécessité de négociations qui mesurent l'impact réel des changements à venir, effectuées de la manière la plus transparente possible et qui défendent les intérêts réels des citoyens.

Conclusions: Une vision atlantique de l'avenir de l'Union européenne:

Donc, en conclusion des discussions et des échanges dans cette Assemblée générale, les villes Atlantiques veulent présenter leurs points de vue sur les principes fondamentaux qui devraient être pris en compte dans le débat actuel:

1. L'Union européenne **est un projet solidaire**. Ainsi, les villes de l'Atlantique rejettent toute velléité en ce qui concerne la disparition de la politique de cohésion ou d'une réforme qui la laisserait vide de sens.
2. Ce principe gagne en force en ce qui concerne la **coopération territoriale**, parce que l'Europe est un territoire de territoires, un espace dynamique qui donne un sens au projet communautaire. Dans ce contexte, l'Arc Atlantique relie l'Europe avec le monde.
3. L'Europe est un continent **urbain**. La première lueur de reconnaissance dans l'agenda urbain ne suffit pas. Celui-ci doit devenir un instrument beaucoup plus inclusif, où toutes les villes européennes sont effectivement représentées et où il y a une **instance urbaine européenne** qui fonctionne comme une chambre de résonance, conformément au principe de subsidiarité.
4. L'Europe est **un projet citoyen** et doit donc donner les instruments nécessaires à l'expression de ses habitants, comme l'initiative citoyenne européenne, ou le poids du Parlement européen.
5. La base du projet européen est sa **culture commune et diversifiée**. L'année du patrimoine européen ne devrait pas se limiter à des festivals et à des prix, mais devrait représenter une réelle avancée dans le développement des valeurs et des biens culturels européens comme la base de la stratégie politique, le dialogue des citoyens et de l'image dans le monde.
6. L'Europe est **bleue**. La mer est l'un des fondements du développement durable du vieux continent et ce statut devrait être reconnu non seulement dans les résultats du Livre blanc, mais aussi sur un **agenda maritime européen** qui donne à la politique maritime le rang qu'elle mérite parmi les politiques Communautaires.
7. L'Europe est **verte**. Les villes européennes et à la tête, les villes atlantiques, sont les mieux placées pour lutter contre le changement climatique et pour appliquer les principes des conventions internationales et européennes. Cette dimension est une condition sine qua non pour l'avenir.